

ACTUALITES

**RENTREE
2015**

Les projets d'agglomérations pour le prochain programme de la Confédération sont sur les rails. Dans le Chablais, les acteurs du domaine du sport ont lancé une réflexion intercantonale pour valoriser les infrastructures et créer une offre de destination Chablais Sport. [voir p.2](#)

COMMUNES



© Jacques Gagliardi

Dans la vallée du Trient, acteurs et communes travaillent étroitement à consolider l'offre sur l'ensemble du territoire. Le projet-modèle *Sillon rural* est lancé depuis fin 2014 à l'échelle de la Région Valais central. Il vise à tisser un lien fort entre la plaine et la montagne. [voir p.4-5](#)

ENTREPRISES



Un nouveau guide aiguillera cédant et reprenneur dans le parcours de la succession en entreprise. Des outils de la promotion de la santé en entreprise sont à disposition des dirigeants à travers le projet pilote *Entreprise en santé*. Des instruments pour mener à bien sa société. [voir p.6-7](#)

© lindapphoto.ch



EDITO

Et si on arrêtait de changer le monde chacun dans son coin ?

Distincts mais voisins, l'entrepreneuriat et le collaboratif

sont deux univers qui aspirent à changer le monde.

J'ai testé le covoiturage; ça m'a plu. En réduisant le coût du transport, voyager est devenu très accessible et agréable. J'ai financé ensuite un projet sur une plateforme de financement. Sans le savoir, je suis tombée dans l'univers collaboratif.

En parallèle, je me suis passionnée pour un sujet voisin du collaboratif: l'entrepreneuriat. Les entrepreneurs, eux aussi, savent porter des projets d'intérêt général. Comment? En apportant une solution innovante et économiquement viable à une situation complexe. Et à force d'en découvrir, j'ai constaté que les communes, elles aussi, pouvaient avoir de telles ambitions.

Je me suis donc retrouvée face à deux univers: le collaboratif et l'entrepreneuriat, tous deux avec le but de changer le monde. Deux mondes qui parfois se recoupent, souvent se méconnaissent. Quelles différences alors entre eux deux?

Le collaboratif n'est pas une fin en soi, c'est un outil; un outil qui promeut la collaboration, aussi bien au service du monde des affaires qu'à celui de l'intérêt général. Si je caricature, le collaboratif est un outil puissant qui peut avoir une force de frappe énorme, là où l'entrepreneuriat a une finalité incontournable d'intérêt général.

Devinez alors sur quel type de projets je suis tombée? Des projets collaboratifs, à l'exemple d'AggloSion et Agglo Valais central, de Chablais Sport, des acteurs de la Vallée du Trient, ou encore de Sillon rural dans lequel un processus de collaboration va là aussi permettre de renforcer le développement économique.

Personne n'a le monopole de cette ambition de changer le monde; pas même le collaboratif, ni l'entrepreneuriat. A nous donc de multiplier les passerelles entre tous ces groupes qui aspirent à partager leurs ressources: entrepreneurs, communes, élus politiques. Chacun doit évidemment préserver ses spécificités; mais à la croisée de celles-ci se cachent des trésors...

Alors, en cet été caniculaire, plongez tête la première dans ces quelques pages pour découvrir comment le tissu économique du Valais romand sait rapprocher ces deux univers!

Emmanuelle Samson
Directrice adjointe
Antenne Régions Valais romand

LANCE TA BOITE!



© Pascal Clavaz

Un nouvel outil de sensibilisation et d'information à la création d'entreprise est lancé depuis début 2015. Les rencontres mensuelles *Lance ta boîte!* ont déjà réuni une cinquantaine de créateurs les derniers jeudis de chaque mois. Avec ces rendez-vous itinérants, l'ensemble des districts du Valais romand sont visités deux fois durant l'année.

Dans les projets de démarrage d'entreprise, les secteurs de nouvelles activités se révèlent variés: commerces de détails, produits de construction, services. Les démarches, principalement administratives, sont cependant souvent semblables pour le créateur: inscription auprès de la caisse de compensation, cotisations aux assurances sociales, requêtes auprès des partenaires financiers, souscription d'assurances, engagement du personnel. Un accent particulier est également porté sur les facteurs de succès au cours de la sensibilisation. Durant ces séances, l'entrepreneur reçoit donc les informations de base. Entouré de personnes lancées dans une démarche similaire, il est incité à l'échange d'expérience et à la constitution d'un réseau.

A l'échelle du Valais romand, la création d'entreprise ne faiblit pas par rapport à l'année 2014. Au niveau de la réalisation, les chiffres à la mi-année sont cependant en légère baisse en comparaison à la même période de l'année dernière. Une tendance que le second semestre devra encore confirmer. [voir p. 7](#)

Vers des réseaux dans les Régions

Brève des Régions

AG des Régions et rencontre commune

Les représentants des 67 communes du Valais romand composant les Régions Valais central et Bas-Valais étaient réunis à Vétroz le 17 juin 2015 pour leurs assemblées générales. Ces dernières ont été suivies par l'assemblée de l'Association Régions Valais romand et une conférence thématique (voir p.3). Parmi les activités des Régions figurent les préavis aux demandes de soutien NPR. En 2014, la Région Bas-Valais a préavisé positivement sept dossiers NPR pour un montant de 5'891'250 CHF.

La Région Valais central, quant à elle, a rendu un préavis positif à quatre requêtes de soutien NPR pour un montant de 7'899'000 CHF. Deux communes à problématiques spécifiques aux régions de montagne (PSRM), Evolène et Mont-Noble, ont aussi vu leurs stratégies de développement, en ligne avec le développement régional, validées par le comité de la Région Valais central.

La Région Valais central, depuis fin 2014, prend une part active dans la mise en œuvre du projet-modèle Sillon rural dont l'objectif est de tisser un lien fort entre la plaine et la montagne et de renforcer l'espace rural (voir p.5).

Les deux Régions sont aussi investies dans le projet HUB qui vise à mettre sur pied un laboratoire de créativité ouvert aux entrepreneurs du Valais romand dans le but de réaliser de nouveaux produits. L'encadrement fourni permettra d'accompagner, de tester les idées et de les confronter au marché et aux autres acteurs jusqu'à la production.

Concernant la demande de soutien Canal 9 aux Régions, ces dernières ont accepté de s'engager pour un montant de 1,50 CHF par habitant pour les exercices 2015 et 2016, de façon à fournir les moyens transitoires nécessaires jusqu'à la mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur la radio et la télévision. Cet effort a été accepté tenant compte que Canal 9 est le seul média cantonal.

Les résultats du rapport sur les travaux de réflexions menés au sein des comités des Régions en 2014 sur la stratégie des Régions et leur rôle ont également été présentés.

REGIONS - Des projets à l'échelle d'une Région se développent. Les collaborations se mettent en place à un niveau supracommunal. Par la réalisation de ces projets, les objectifs sont de renforcer la coordination et de mettre en commun les ressources pour un rayonnement régional. Exemple avec les projets d'agglomérations et Chablais Sports.

De l'AggloSion vers l'Agglo Valais central:

En 2007 déjà, l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association des communes de la région de Sion (ARS) prenait la décision de principe de s'engager résolument dans un projet d'agglomération de la région sédunoise. L'AggloSion était sur le point de naître, avec 13 communes participantes. Cet engagement a été scellé en 2013, quand la Confédération a retenu le projet d'AggloSion, lui allouant ainsi 28.97 millions de francs. De nouveaux défis s'imposent aujourd'hui aux milieux urbains: l'évolution démographique (vieillesse, immigration, naissances), la gestion de la pollution (air, eau), l'optimisation énergétique, la mobilité en constante mutation, etc... Pour tenter de répondre à ces besoins en évolution perpétuelle et fort du succès d'AggloSion, un projet de 3^{ème} génération, englobant les communes de plaine et du coteau, d'Ardon jusqu'à Salquenen, soit 20 communes au total, va être déposé à Berne par l'Agglo Valais central en décembre 2016. Il s'agira de composer non seulement avec les problèmes de mobilité actuels et à venir, mais également avec un aménagement du territoire toujours plus complexe. Les communes l'ont déjà bien compris, les gens se déplacent vite et le futur du Valais passe par la collaboration à une échelle supracommunale ainsi que par une adaptation constante des infrastructures à l'évolution de nos modes de vie.

Chablais Sport: des atouts à faire valoir

Depuis près d'une année, Chablais Région travaille avec l'Université de Lausanne pour élaborer une stratégie de soutien au développement économique du Chablais à travers le sport. Siège de l'Union Cycliste Internationale (UCI), lieu d'accueil de nombreux événements sportifs de niveau régional, national et international, lieu de résidence de plusieurs championnes et champions, le Chablais a de nombreux atouts à faire valoir dans le domaine du sport.

En effet, dans un contexte de concurrence accrue entre les sites touristiques, d'un besoin évident de renouvellement du tissu économique, et de défis majeurs en matière de santé publique, il est certain que le sport peut apporter beaucoup au développement de la région, et que le Chablais peut apporter beaucoup au monde du sport.

L'idée centrale de cette démarche est que la mise en commun des ressources et une meilleure coordination entre les entités concernées permettra de renforcer la présence du Chablais sur la carte sportive à l'échelon romand, suisse et international.

Les résultats des travaux menés par le comité de pilotage «Chablais Sport», composé de représentants des communes valaisannes et vaudoises du Chablais, ainsi que des membres des groupes de travail, ont été présentés le 26 mai dernier dans le cadre d'un Forum participatif.

Réunissant au Centre Mondial du Cyclisme près de 100 personnes, parmi lesquelles de nombreux représentants du milieu sportif, mais aussi des communes, des cantons et de la presse, cet événement a été l'occasion d'échanger autour de la future stratégie Chablais Sport et de proposer des mesures pour la concrétiser.

Les premières actions, qui seront menées dès 2015 déjà, sont l'intégration de la stratégie Chablais Sport dans le programme intercantonal 2016-2019 de Chablais Région, la création d'un réseau des principaux centres sportifs du Chablais en vue de l'obtention du label «Swiss Olympic Training Base», et la création d'un label «Chablais Sport» pour identifier les manifestations sportives d'envergure de la région.

Les Agglos, c'est quoi?

La politique des agglomérations de la Confédération a pour mission principale de contribuer à un développement durable de l'espace urbain de la Suisse. Début 2015, la Confédération a publié son rapport sur sa politique «Agglomérations 2016+» qui prolonge l'effort commencé en 2001. Il s'agit d'atteindre les quatre objectifs suivants : une qualité de vie élevée, un attrait économique, un développement urbain de qualité et une efficacité de la collaboration dans l'ensemble du pays. Pour se faire, un montant actuellement prélevé sur les Fonds d'Infrastructure (Finfr) permet de subventionner certaines mesures (*réalisations concrètes de projets*) après approbation d'un dossier d'agglomération. A l'avenir, les Fonds pour les Routes nationales et le Trafic d'Agglomération (FORTA) serviront de source financière. Les projets de 2^{ème} génération sont réalisés sur le terrain depuis 2015 et ce pour 4 ans. Ceux de 3^{ème} génération seront déposés, pour approbation, fin 2016.



Les membres du COPIL Chablais Sport. De g. à dr. : MM. Gilles Borgeaud, Philippe Jud, Cédric Vuadens, Denis Rime, Georges Mariétan, Daniel Hediger et Grégory Devaud. DR

Dépenses publiques: relation canton et communes

COMMUNES Dans le cadre de l'assemblée générale des Régions du Valais romand, un débat a été organisé sur le thème des relations canton-communes et des dépenses publiques. Expert, représentant du canton et présidents de communes ont partagé leur position sur ces questions.

Un sentiment croissant d'interrogation au sein des communes quant à la répartition des charges entre elles et le canton avec la RPT II est palpable. En 2016, au terme d'une durée de quatre ans, le Conseil d'Etat établira pour le Grand Conseil un rapport sur la mise en œuvre du projet RPT II. Dans ce contexte, pour répondre aux interrogations et lancer les discussions, l'assemblée générale de l'Association Régions Valais romand, réunissant les préfets et présidents de communes du Bas-Valais et du Valais central, a mis sur pied un débat sur le thème des relations communes-canton sous l'angle des dépenses publiques. Le panel des orateurs a réuni le professeur Nils Soguel, Olivier Beney, Secrétaire général du Département des finances et des institutions (DPI), Stéphane Germanier, président de la commune de Vétroz et Claude-Gérard Lamon, président de la commune de Montana, sous la modération de Philippe Pierroz.

L'un des autres thèmes évoqués par les débatteurs a été le taux d'amortissement des investissements fixé à 10%. «Avec la mise en œuvre de la loi sur les communes de 2004, plutôt qu'une mise sous tutelle, c'est l'autonomie communale qui a été renforcée. Mais cette autonomie renforcée a été encadrée par de nouvelles règles de gestion financière au nombre desquelles figurent notamment l'obligation d'un taux minimum d'amortissement ainsi que la règle selon laquelle une commune ne peut budgéter un



Le débat d'experts sur les finances communales et les relations canton-communes. Avec la participation de Nils Soguel, expert et professeur à l'IDHEAP, Olivier Beney, Secrétaire général du Département des finances et des institutions, Stéphane Germanier, président de la commune de Vétroz, Claude-Gérard Lamon, président de la commune de Montana, sous la modération de Philippe Pierroz. DR

excédent de charge supérieur à sa fortune nette», explique Olivier Beney, Secrétaire général du DFI. Le taux de 10% ne relève pas d'une notion économique mais comme une norme de gestion visant à garantir une marge d'autofinancement suffisante sur la durée. D'autre part, les articles 51 et ss de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (Ofinco) prévoient également la possibilité de pouvoir déroger à cette règle sous certaines conditions.

Pour les représentants des communes, ce taux de 10% est toutefois perçu comme une contrainte importante à l'investissement. «Dans une commune touristique, l'effort d'investissement dans les infrastructures pour maintenir une offre touristique et des résidences secondaires est très important. Une modification du

taux en fonction du type de projet serait une piste intéressante pour les communes», note Claude-Gérard Lamon.

Sur la question de la répartition des charges introduites avec la RPT II, les acteurs attendent le rapport intermédiaire de 2016 qui fournira les chiffres communaux et cantonaux. «Du côté des communes, nous pouvons établir les chiffres, par contre nous ne disposons pas encore de ceux du canton à titre comparatif» réagit Stéphane Germanier. Offrant finalement une vision globale, le rapport permettra à chacun de se positionner dans les coûts qui lui sont imputés. Un constat cependant : les charges sont bel et bien en augmentation et ce, des deux côtés, à savoir pour le canton et les communes.

Les points forts du débat

Le débat sur le thème canton «Dépenses publiques: relations canton-communes» a réuni des représentants des communes de plaine et de montagne, un représentant cantonal et un expert. Canton et communes ont confronté leur position et les réalités rencontrées sur les thèmes suivants:

RPT II: en attendant le rapport de la RPT II qui sortira en 2016, canton et communes ont un avis partagé sur l'exercice. Pour le canton, les communes seraient gagnantes avec la nouvelle répartition des charges instaurées par la RPT II. Les communes, quant à elles, attendent de découvrir les chiffres de la part cantonale qui ne leur sont pas connus.

Pour le canton, la RPT II est un bouclier contre des charges supplémentaires pour les communes. Ces dernières pointent du doigt les éléments rampants hors RPT II qui pèsent sur les investissements.

Pour l'expert, le constat est que les charges augmentent des deux côtés. Cependant, dans les exercices d'assainissement, les communes demeurent le maillon faible lorsque l'on cherche de l'argent.

Question du taux d'amortissement à 10%: pour le canton, il s'agit d'une mesure de protection pour la santé financière des communes. Pour les communes, ce taux est parfois un obstacle et contraint à limiter leurs investissements.

Péréquation financière: pour l'année 2016, 45 communes alimenteront le fonds de péréquation pour 25,1 millions de francs et le canton participera pour 37,4 millions de francs. Au total, 62,5 millions de francs seront ainsi versés aux communes valaisannes défavorisées en termes de ressources ou de charges.

MCH2, modèle comptable harmonisé de 2^{ème} génération: la première phase d'harmonisation a touché à l'ensemble des communes du canton en 2005 avec la mise en œuvre de la loi sur les communes (LCo). Sur le plan comptable, toutes les communes utilisent désormais le même langage. Le MCH2 ne devrait pas être introduit au niveau communal avant les années 2019-2020.

L'interview de Nils Soguel, expert, professeur à l'IDHEAP

Comment jugez-vous la situation financière des communes valaisannes?

La situation financière des communes est très bonne, mais elle contient les prémices de risques de surinvestissement. En effet, il y a une inconnue dans la situation financière future avec un effort d'investissement très élevé. En moyenne, nous constatons que les dépenses d'investissement représentent l'équivalent du quart des dépenses courantes, c'est énorme. La norme pour les communes se situe à 8.5%. Il y a trois hypothèses possibles : le déficit d'investissement du canton, l'atomicité des communes ou des besoins renforcés par l'étalement géographique. Toutefois, à l'examen, aucune ne fournit d'explication plausible.

Le taux d'amortissement annuel pour les investissements est fixé à 10%: chance ou difficulté supplémentaire?

Le taux d'amortissement des investissements est actuellement politiquement fixé à 10%. On peut voir cela comme un garde-fou. Pour les communes : le canton ne peut pas se décharger sans limite sur les communes des tâches d'investissement sans courir le risque de rompre leur équilibre financier. Ce taux est susceptible d'évoluer avec l'application, dans un horizon à définir en Valais, des recommandations du modèle MCH2, le modèle comptable harmonisé de deuxième génération. La date d'introduction n'a pas encore été arrêtée, il s'agirait plutôt de l'horizon 2020. Le modèle recommande d'amortir chaque élément du patrimoine administratif (école, maison de commune, routes) en fonction de sa durée d'utilisation. Par exemple, du matériel informatique doit s'amortir en trois ans, une école en trente ans. La possibilité existe déjà aujourd'hui en Valais. Mais le MCH2 rendra cela obligatoire. Cela permettra de mieux connaître le coût des prestations offertes par la commune.

Quels outils sont à disposition des communes pour la planification?

La planification financière est un exercice difficile. Il s'agit plutôt d'un art que d'une technique. Historiquement, les communes s'y attèlent lorsqu'elles y sont légalement contraintes. Mais on doit constater que les bases sont parfois peu réalistes et sur des projets d'investissements tout azimut, projets dont on sait qu'ils ne se réaliseront pas tous. En effet, des questions de délais, de permis ou de priorités changeantes l'expliquent. L'exercice de la planification est cependant salutaire. Il aide la commune à se projeter dans l'avenir et fait partie du développement d'une vision stratégique.

L'élaboration d'une vision stratégique est-elle un exercice plus facile?

Il faut d'abord s'entendre sur ce que l'on conçoit par vision stratégique. L'autonomie communale est encadrée par les lois cantonales et fédérales strictes. Pour une commune, respecter et mettre en œuvre toutes les dispositions légales requises constitue déjà une belle réussite. La marge de manœuvre est faible pour les envolées stratégiques. Il faut composer avec cette marge qui existe et se mettre d'accord sur ce à quoi on souhaite l'utiliser. La planification financière et stratégique est une opportunité pour se mettre d'accord au sein d'un exécutif et partager la vision au niveau législatif. Un exercice de concordance et de concorde : c'est là que réside l'apport essentiel de la planification financière lorsqu'elle est bien menée.



Nils Soguel, expert, auteur du rapport sur l'évolution des finances communales 2013 du canton du Valais

La vallée du Trient: les acteurs se mettent en quatre

OFFRE REGIONALE TOURISTIQUE - La vallée du Trient propose une offre touristique ralliant les communes de plaine à celles de la montagne. Les acteurs se coordonnent pour mettre en place des infrastructures et des prestations répondant aux besoins du plus grand nombre. Le champ d'action dépasse même la frontière territoriale. Aperçu.

«Mettre en avant nos atouts, établir une promotion commune et valoriser l'ensemble des richesses. C'est dans ces objectifs que les acteurs touristiques de la vallée ont réuni leur force et leurs moyens financiers et qu'une nouvelle dynamique a été apportée», se réjouit Pascal May, président de la commune de Finhaut. En effet, les représentants des autorités communales, les acteurs de la branche et les transporteurs de Vernayaz au site d'Emosson, ont bien saisi l'avantage de la mise en réseau et de la création des produits communs pour leur développement touristique.

Une entreprise touristique pour la vallée

Réunis au sein d'une entreprise touristique intercommunale, cette dernière dépasse les frontières territoriales avec Vallorcine qui fait partie du partenariat. «Le fait d'être situé sur le Tour du Mont-Blanc est l'atout de cette société. Le bisse du Glacier est un attrait touristique fort pour nous», explique Aloïse Balzan, présidente de la commune de Trient.

«Il y avait la volonté d'unir la vallée. Finhaut et Vallorcine présentaient les mêmes problématiques chacune en bout de vallée. Le même intérêt, le même territoire et l'esprit d'ouverture nous ont poussés. D'ailleurs, les touristes n'ont pas l'état d'esprit de la frontière», renchérit Pascal May.

L'entreprise a pris la forme d'une société anonyme et chacun participe à l'actionnariat. «La manne des forces hydro-électriques nous permet de sauvegarder le patrimoine touristique et notre seule économie locale qu'est le tourisme. D'ailleurs, les infrastructures de transport à Salvan et Finhaut ont été sauvées et renouvelées. La population a aussi accepté de s'y engager. Par l'unité, nous tâchons de créer une destination forte», note Roland Voeffray président de la commune de Salvan.

Des packages pour valoriser les sites et infrastructures

Les efforts et les moyens sont ainsi rassemblés en proposant des offres globales sur l'ensemble du

territoire. Cet été, un nouveau package «Vallée des Emotions» est commercialisé comprenant quatre packs combinant un ensemble de prestations, du transport aux entrées et visites de sites. Tous les partenaires ont déjà un bon retour de cette offre. «Malgré la cherté de notre franc, un des objectifs est de valoriser le potentiel du bassin de Chamonix en attirant cette population dans la Vallée du Trient de Vallorcine jusqu'en plaine», explique Blaise Borgeat, président de Vernayaz.

A cela se greffe des initiatives et la mise sur le marché de nouvelles prestations d'acteurs privés qui tentent bien tirer profit de la clientèle touristique qui sillonne la vallée.

Avant la première guerre mondiale, la vallée du Trient était une des vallées les plus en vue avec la vallée de Zermatt. Un faste que les communes souhaitent bien inscrire à nouveau sur la carte du tourisme global.

Des offres à retombées régionales

La vallée du Trient se sont les communes de Vernayaz, Salvan, Finhaut et Trient. Leurs atouts : des sites naturels exceptionnels (la Pissevache, les gorges du Trient, du Dailley, du Triège, et les gorges mystérieuses du Trient, le glacier du Trient), des ouvrages colossaux (les barrages d'Emosson), une vallée entièrement reliée par le rail avec le train panoramique du

Mont-Blanc Express, ainsi que des transports insolites (VerticAlp), des lieux touristiques attractifs (le zoo des Marécottes et sa piscine alpestre, les hébergements historiques, les domaines skiables, le site des traces des dinosaures). Inscrite dans le périmètre de l'Espace Mont-Blanc, la vallée joue un rôle dans le secteur touristique de manière transfrontalière.

«Sauvegarder notre patrimoine touristique et notre seule économie locale»

Roland Voeffray, président de Salvan

«Unir la vallée et valoriser l'ensemble des richesses»

Pascal May, président de Finhaut

«Etre situé sur le Tour du Mont-Blanc est l'atout de cette société»

Aloïse Balzan, présidente de Trient

«Valoriser le potentiel du bassin de Chamonix en attirant cette population dans la Vallée du Trient de Vallorcine jusqu'en plaine»

Blaise Borgeat, président de Vernayaz



Une société touristique intercommunale

Les acteurs de la vallée se sont regroupés à travers l'entreprise touristique Vallée du Trient Vallorcine SA créée en janvier 2012. Composée des communes de Vernayaz, Salvan, Finhaut et Trient, et l'entreprise Transports de Martigny et Régions, la commune de Vallorcine est également partenaire. La société a pour objectif la défense et la promotion des intérêts touristiques de la Vallée du Trient, de Vernayaz à Vallorcine. En droite ligne avec la nouvelle loi sur le tourisme de 2015.



Des offres de la plaine à la montagne

Vernayaz abrite plusieurs sites naturels tels que les gorges du Trient, la cascade de la Pissevache jaillissant de la montagne avec une chute de 115 mètres ou encore les deux ponts de Gueuroz, parmi les plus hauts d'Europe avec près de 200 mètres. Partant de la gare historique de plaine, le rail, qui relie entièrement la vallée avec le train panoramique du Mont-Blanc, permet aux visiteurs de gagner les sites des communes de Salvan, de Finhaut et de Trient.



VerticAlp Emosson

Les trois installations sur rail spectaculaires (funiculaire, train panoramique, minifunic) du VerticAlp emmènent les visiteurs jusqu'au site d'Emosson. A égale distance de Chamonix et Martigny, au cœur de l'Espace Mont-Blanc, les installations attirent les visiteurs des deux bassins de population. La rénovation du funiculaire en 2014, dans lequel la population de la commune de Finhaut a accepté d'investir, a bénéficié du soutien de la Nouvelle Politique Régionale (NPR).



Valorisation de sites pour les loisirs

Les galeries de la forteresse militaire des Gorges du Trient, situées entre Martigny et Vernayaz, ont retrouvé une nouvelle fonction. La société Remoras, dirigée par Cédric Overmeer, y a ouvert son jeu d'aventure immersif grandeur nature « I-Docens ». Une nouvelle offre qui séduit autant le visiteur de passage que la clientèle locale en tout temps. Son concepteur a été accompagné par l'Antenne Régions Valais romand pour des conseils sur le lancement de son entreprise.

Des sillons entre la plaine et la montagne

SILLON RURAL - Dans le cadre du programme de la Confédération pour un développement territorial durable, le projet-modèle *Sillon rural* est mis en oeuvre dans des sillons de la Région Valais central. Objectif: tisser un lien fort entre la plaine et la montagne et l'espace rural traversé.

Porté par la Région Valais central et avec le concours du canton, *Sillon rural* a lancé en 2015 un processus de réflexion qui s'étendra jusqu'en 2018 sur le renforcement du développement économique dans les espaces fonctionnels entre la plaine et la montagne. En effet, des complémentarités peuvent être exploitées entre les pôles urbains, les centres touristiques et les villages des coteaux et de l'espace rural qui sont traversés par les flux. Dans le but d'améliorer le développement économique de ces espaces, des mesures seront mises en place dans le cadre du programme.

Des mesures à transposer

Les premières démarches ont été initiées début 2015 avec l'envoi d'un questionnaire pour établir les besoins rencontrés sur cette problématique dans les communes. Flux des pendulaires, mobilité, logements, offre de services sur place, développements socio-économiques, liens sociaux et commerces de proximité représentent des domaines de considération.

Une première conférence thématique a été proposée le 26 mai 2015. D'autres suivront durant les deux prochaines années du projet. A travers ces rencontres, l'objectif est de donner des éléments techniques et des outils utiles aux communes dans leur réflexion de développement et de renforcement des complémentarités plaine-montagne.

En parallèle, un second volet consiste à mettre en oeuvre des mesures effectives dans un ou des sillons identifiés. Les autorités, acteurs économiques et sociaux et population seront sollicités au sein de groupes de travail. Finalement, les



Les représentants des communes qui ont participé à la rencontre du 26 mai 2015 sur le thème de l'économie résidentielle ont ensuite identifié au sein de petits groupes les thématiques à traiter dans l'élaboration des mesures. DR

conclusions tirées et résultats obtenus serviront de modèle pour une transposition des actions dans d'autres sillons, voire d'autres régions. En effet, à mi-chemin entre la recherche et les réalisations concrètes, le programme des projets-modèles de la Confédération vise à mettre en place des méthodes innovantes pour renforcer la qualité de vie, la diversité, la compétitivité et la solidarité. Il soutient des projets d'acteurs locaux, régionaux et cantonaux qui élaborent de nouvelles approches, avec pour objectif que ces expériences profitent à d'autres acteurs du milieu.

L'économie résidentielle, moteur de développement

Le concept de l'économie résidentielle était au centre de la première rencontre organisée fin mai 2015. L'intervention du professeur Nicolas Babey, de la HEG Neuchâtel, qui travaille sur ce concept dans d'autres régions de Suisse romande tel que le Val de Travers, a mis en avant plusieurs pistes d'action.

Selon la théorie résidentielle, tout territoire est financièrement alimenté par quatre bases économiques : la base d'exportation, la base résidentielle (ou l'argent que les pendulaires dépensent sur leur lieu d'habitation), la base médico-sociale et la base publique. La théorie résidentielle recherche à relocaliser les flux financiers. Avant d'agir sur l'offre, elle se focalise sur la demande et les besoins. Pour se faire, de nouvelles formes de gouvernance peuvent être mises en oeuvre, telles que le principe « bottom-up » à généraliser, le processus participatif ou des structures de gestion administratives transversales. Des actions à entreprendre sont diverses pour revitaliser les services à la population, notamment dans le commerce de détail. Le développement de circuits courts agricoles en visant le marché touristique et le marché des grands employeurs publics et privés représente un potentiel de renforcement du développement économique.

De nouvelles rencontres sur les thématiques identifiées par les communes au cours de ce rendez-vous auront lieu dès l'automne.

Information: www.regionsvalaisromand.ch/entreprise/sillonrural.html

Cyril Lyner

Responsable de domaine des projets-modèles, Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)



Quel objectif est visé par le programme de la Confédération?

Les projets-modèles de la Confédération sont des laboratoires pour expérimenter des nouvelles approches pour le développement territorial durable. Différents acteurs sur différents niveaux ont la possibilité d'appliquer des méthodes innovantes pour adresser les divers défis de leur région. A travers ces projets, la Confédération a la possibilité de générer du savoir-faire dans les domaines de ce programme et d'en diffuser les enseignements au profit d'autres projets.

Quels sont les points forts de *Sillon rural*?

Les défis de la région comme le trafic, les problèmes d'allocation dans le développement d'infrastructures et le déséquilibre démographique sont réels. L'approche innovante du projet-modèle *Sillon rural* est de réunir des centres urbains, touristiques et montagnards en vue de concrétiser un espace fonctionnel déjà en place. Le projet peut amener les différents acteurs de la région à réaliser le potentiel de coopération en exploitant les complémentarités et atouts de ces différents espaces.

Quels sont les facteurs de succès d'un projet comme celui de *Sillon rural*?

Dans cette phase de mise en oeuvre, il est surtout important d'assurer la visibilité du projet et de poursuivre des étapes de mise en oeuvre concrètes et orientées aux besoins des communautés du sillon. Mais c'est surtout du côté des communes en question d'apprécier le potentiel offert par ce projet et d'apporter la volonté d'investir dans cette coopération.

Sillon rural, c'est quoi ?

Le projet *Sillon rural* s'inscrit dans la troisième génération du programme des projets-modèles de la Confédération pour un développement territorial durable. Parmi les 149 dossiers déposés, 32 ont été retenus à travers le pays. La Région Valais central met en oeuvre depuis le début de l'année 2015 le projet *Sillon rural* qui a pour but de renforcer le lien entre la plaine et la montagne et de valoriser le sillage laissé dans l'espace rural traversé. Il prévoit la réalisation de mesures pour les communes pour améliorer les complémentarités entre elles et consolider les activités économiques dans les espaces fonctionnels.

Programme de la Confédération : 5 domaines prioritaires

Domaine prioritaire du projet-modèle : favoriser l'économie dans les espaces fonctionnels

Durée du programme : fin 2014-2018

Budget à disposition : 200'000CHF (dont 100'000 de la Confédération, 100'000 partagés entre la Région et le canton)

Thématiques soulevées par les communes : mobilité, services et ressources

Entreprise en santé, c'est quoi?

Interview de Delphine Maret, Coordinatrice du projet à Promotion Santé Valais



Que propose *Entreprise en santé* pour les petites entreprises?

Différentes mesures ciblées sont proposées dans notre catalogue de prestations, sous la forme d'ateliers interactifs : alimentation, prévention du tabagisme, gestion du stress, ergonomie, etc. Elles ont été élaborées en collaboration avec nos partenaires, garantissant une offre adaptée aux petites entreprises. Nous proposons également une analyse gratuite des forces et faiblesses en matière de santé dans l'entreprise.

La promotion de la santé est-elle bien intégrée par les entreprises du canton?

Le nombre de personnes présentes lors de la journée du 24 avril est encourageant et montre l'intérêt des entreprises pour cette thématique. Sans qu'elles soient toujours formalisées, nombre de petites entreprises mettent déjà en place des mesures santé. On sait cependant qu'il est difficile pour elles de développer une politique santé, principalement par manque de ressources (personnel, temps, financières).

Quelles mesures prioritaires sont préconisées pour le chef d'entreprise?

Être à l'écoute des collaborateurs ainsi que l'observation et la mesure des absences sont des moyens pour relever les problématiques santé. Sur cette base, nous pouvons soutenir le patron pour développer une politique de gestion de la santé. Les actions ponctuelles sont souvent bien moins efficaces à long terme qu'une politique santé. Mais elles peuvent être un bon moyen pour impulser ce type de démarche.

www.entreprise-en-sante.ch

Guider la succession en entreprise

SUCCESSION D'ENTREPRISE - Dernière étape pour l'entrepreneur, la remise de son entreprise peut s'avérer aussi difficile que les efforts fournis depuis sa création. Pour accompagner cette démarche, en plus du soutien proposé, l'Antenne Régions Valais romand édite un guide en deux parties adressées au cédant et au repreneur.

Après celle de la création d'entreprise, c'est l'étape de la succession en entreprise qui est réglée par ce nouveau guide édité par l'Antenne Régions Valais romand. Elaboré en collaboration avec PME Relais VS, il sert de support aux acteurs engagés dans cette démarche. Se voulant résolument pratique, il se calque sur la réalité avec une partie recto consacrée au cédant et une partie verso se focalisant sur le repreneur.

En effet, l'interaction entre les deux protagonistes clés jouera un rôle essentiel dans le succès de ces démarches. Plusieurs intervenants leur apporteront d'importants soutiens spécifiques et techniques : famille, équipe, partenaires financiers, banque, fiduciaire, avocat. Que la succession se réalise au sein de la famille, à travers la reprise par un employé ou la vente à un tiers, ils seront sollicités à un moment donné. Le guide *Oser transmettre* aborde de manière détaillée et complète tous les aspects des différentes interrogations et étapes liées à la transmission d'entreprise. Accompagné d'un plateau de jeu, le guide donne l'avantage de sensibiliser de façon ludique les utilisateurs à ces enjeux et de les partager avec leur entourage. Il sera disponible au premier trimestre 2016, en français.

Des événements semestriels pour attirer l'attention des dirigeants à la succession sont également mis sur pied chaque

PME Relais VS, c'est quoi?



L'Antenne Régions Valais romand, la Banque cantonale du Valais (BCVs) et la Fédération des Entreprises Romandes Valais (FER-Vs) ont uni leurs compétences pour créer «PME Relais VS» en 2014. Son but: sensibiliser les entrepreneurs à la succession. Par l'organisation de manifestations semestrielles *Oser transmettre* notamment, PME Relais VS dispense les outils techniques aux dirigeants qui sont concernés ou seront concernés par la succession de leur entreprise. La sensibilisation est également complétée par des témoignages de chefs d'entreprise qui ont traversé, plus ou moins bien, cette étape. Les événements réunissent plus d'une centaine de participants à chaque édition et reflètent la préoccupation et l'enjeu parmi les entrepreneurs.

année sous l'égide de PME Relais VS. L'Antenne Régions Valais romand se tient à disposition des entrepreneurs pour les accompagner dans ce processus.

Pour la promotion de la santé dans les petites entreprises

La plupart des projets et formations existants en gestion de la santé en entreprise sont le plus souvent adressés aux moyennes et grandes entreprises. Partant de ce constat, Promotion Santé Suisse a développé le projet pilote VitaLab, pour répondre aux besoins des micros et petites entreprises. Promotion Santé Valais (PSV), avec son programme *Entreprise en santé* reprend les grands axes et mesures de VitaLab et les complète avec d'autres offres cantonales. Via ce programme, Promotion Santé Valais vise à sensibiliser les entrepreneurs à l'importance et la pertinence de développer des mesures et de les inclure dans une réelle politique de santé au sein de l'entreprise. En améliorant la santé des collaborateurs, on améliore également la santé de son entreprise.

Événements de sensibilisation

En avril dernier, Promotion Santé Valais, en partenariat avec l'Office cantonal AI du Valais, la Clinique romande de réadaptation et l'agence Suva, organisait la Journée valaisanne sur la performance et santé au travail, portant sur la thématique de l'absentéisme. Les absences pour cause de maladie ou

d'accident coûtent cher aux entreprises, humainement et financièrement. Or, de nombreux exemples le prouvent, l'amélioration de la qualité de vie des collaborateurs se reflète sur la productivité, le taux d'absence et l'image de l'entreprise. Investir dans leur santé et leur sécurité est rentable, éthiquement et financièrement.

Plusieurs intervenants se sont succédés durant cette journée. La première présentation a permis d'aborder la thématique des absences comme indicateurs du climat et de la performance. Quatre chefs d'entreprise, de différents secteurs, ont ensuite fait part de leur expérience avec des exemples pratiques illustrant le travail à temps partiel, le programme sport et santé pour les collaborateurs, le management et la santé, ainsi que la motivation, performance et bien-être. Les six ateliers de l'après-midi ont permis aux entrepreneurs et responsables présents de prendre connaissance de différentes mesures proposées par les partenaires de la journée.

La synthèse de ces ateliers, ainsi que les offres de Promotion Santé Valais en matière de santé en entreprise sont à disposition sur le site www.entreprise-en-sante.ch.



La performance et la santé au travail, une thématique qui a attiré 150 chefs d'entreprise ou responsables sectoriels le 24 avril 2015 à l'occasion de la Journée valaisanne sur le sujet.

Lance ta boîte! ou comment créer son entreprise

Pour répondre aux demandes liées à la création d'entreprise, l'Antenne Régions Valais romand a mis sur pied un nouveau format de rencontre destinée aux futurs entrepreneurs. Les séances *Lance ta boîte!* ont lieu le dernier jeudi de chaque mois à travers le Valais romand.

Lance ta boîte!, voilà le mot d'accueil et d'encouragement aux futurs créateurs d'entreprise. Dans le but de dispenser les premiers éléments de base liés à la création d'une société relevant du domaine traditionnel, des séances d'information sont organisées chaque mois. Elles représentent également une plateforme d'échange et de réseautage pour les participants.

Avec ce nouvel outil de sensibilisation et d'information, l'Antenne Régions Valais romand répond à une demande croissante. En effet, en 2014, 193 créateurs d'entreprises ont pris contact pour obtenir des renseignements, voire un accompagnement pour le démarrage de leur projet. A travers ces rencontres, une communauté du créateur est ainsi constituée. Ce qui permet un réseautage ciblé et des échanges complémentaires. «*Le concept est très intéressant. Lancer son entreprise peut s'avérer compliqué. Le fait d'être plusieurs réduit les barrières d'entrée et l'échange est précieux*», explique Gaspard Bucher, créateur d'une société dans le domaine du multimédia. «*Dans ces démarches nouvelles et le lancement d'un projet d'entreprise, le facteur émotionnel est souvent fort, il est bien de pouvoir échanger à travers un petit groupe*».

Speed-creating!

De plus, en fin de présentation, un speed-creating de 3 minutes par personne est organisé pour répondre aux interrogations les plus urgentes. En seconde étape, lors d'un entretien individuel, sur rendez-vous, le futur entrepreneur bénéficiera de conseils personnalisés.

La volonté de proximité est favorisée par l'aspect itinérant de ces rencontres. L'Antenne Régions Valais romand se déplace donc auprès des établissements publics dans les environs de Sion, Sierre, Martigny, Saint-Maurice et Monthey. Les prochaines dates de la rentrée sont: le 27 août, 24 septembre, 29 octobre et 26 novembre 2015. Une information sera donnée chaque mois quant au lieu.

En 2014, l'Antenne Régions Valais romand a suivi près de 200 créateurs d'entreprise dite traditionnelle dont 37% ont procédé à la concrétisation de leur projet et 38% sont en bonne voie de



En fin de présentation, un speed-creating de 3 minutes par personne est organisé pour répondre aux interrogations les plus urgentes. DR



Le créateur a l'opportunité de s'entretenir quelques minutes avec un collaborateur de l'Antenne Régions Valais romand. DR

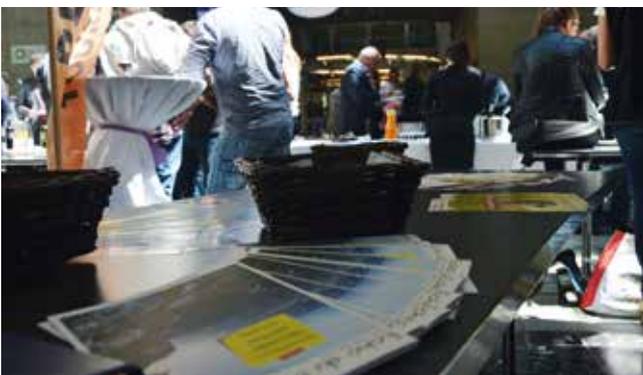


Les rencontres mensuelles et itinérantes Lance ta boîte ! permettent aux créateurs d'entreprise de recevoir les informations de base sur les démarches à entreprendre en vue de la réalisation de leur projet d'entreprise, ainsi que de développer une communauté de créateurs. DR

le faire. Comme outil, l'Antenne Régions Valais romand met aussi à disposition un guide pratique «Oser entreprendre!». Ce document est édité en français et est disponible à la suite d'un premier entretien.

Carrefour du tourisme: documents et outils

Chaque année, l'Antenne Régions Valais romand, en collaboration avec la Chambre valaisanne de tourisme, met sur pied le Carrefour du tourisme. Réunissant



En 2015, le Carrefour du tourisme a réuni 85 participants représentant 49 sites et offices touristiques. 35'154 brochures ont été échangées lors de la bourse d'échange de documents touristiques. DR

les acteurs et prestataires pour un échange de brochures touristiques en première partie d'événement pour la 17ème fois, la rencontre a conclu par une conférence sur le thème des outils à leur disposition.

Le président de la Chambre valaisanne de tourisme, Raymond Carrupt, a rappelé la nouvelle organisation de la branche en Valais et les défis à relever, dont la réponse à apporter au franc fort. L'Observatoire valaisan du tourisme fait partie intégrante de la réorganisation cantonale de la branche touristique. Nicolas Délétroz, chef de projet, a présenté aux acteurs touristiques les nombreuses fonctionnalités de la plateforme web www.tourob.ch à leur service.

Plus de 85 participants ont profité de ce moment convivial propice aux échanges dont 49 sites et offices touristiques du Valais romand, de Suisse romande et de France voisine. Plus de 35'154 brochures ont été distribuées à cette occasion.

www.tourob.ch
www.tourismevs.ch

Les événements de la rentrée

Les rencontres PME Relais VS

Depuis 2014, trois acteurs ont réuni leurs compétences créer PME Relais VS (voir ci-contre). Sous cette égide, l'Antenne Régions Valais romand, la Banque Cantonale du Valais ainsi que la Fédération des Entreprises Romandes Valais (FER-Vs) organisent chaque année des manifestations afin de sensibiliser les entrepreneurs à la transmission d'entreprise.

La rencontre de printemps s'est tenue le 22 avril 2015 à la salle polyvalente de Conthey, organisée en collaboration avec les communes des districts de Sion, Hérens et Conthey. Avec 170 participants réunis, l'événement démontre l'attention des entrepreneurs valaisans à cette thématique.

La prochaine date à agender est celle du 24 novembre 2015. La rencontre de l'automne sur la transmission d'entreprise réunira les communes des districts de Martigny et d'Entremont à Martigny.

Petits-déjeuners économiques des Régions

A la rentrée, l'Antenne, en collaboration avec les communes des districts, poursuit ses visites pour réunir les entrepreneurs autour de la thématique «Pa Capona: la devise de tout entrepreneur». L'horaire matinal est reconduit pour une présentation technique du Centre de compétences financières (CCF SA) sur les aides financières à disposition des entreprises valaisannes, des témoignages de chefs d'entreprise qui ont dû et su se réinventer et une partie réseautage autour d'un café-croissant. Le district de Saint-Maurice conviera ses entrepreneurs le 12 novembre 2015 à Evionnaz et ceux du district de Monthey seront invités au Crochetan le 10 novembre 2015.



Acteurs de la promotion économique

ECONOMIE - Business Valais est l'entité cantonale de promotion économique composée de cinq partenaires, dont l'Antenne Régions Valais romand au service des Régions, des entrepreneurs valaisans et futurs créateurs installés en Valais. Le Centre de contact économique constitue la porte d'entrée de la promotion économique cantonale. Présentation.

Business Valais est au service des entreprises et des entrepreneurs valaisans. Afin de faciliter les démarches, les clients de la promotion économique, qu'il s'agisse d'entrepreneurs locaux ou étrangers, peuvent s'adresser auprès du Centre de contact économique de Business Valais, lequel aiguille les demandes vers le bon interlocuteur en fonction du besoin exprimé.

Un nouveau site internet a également été développé afin de réunir toutes les informations nécessaires à l'entrepreneur qu'il soit créateur ou installé et dans les différents secteurs de l'économie, du traditionnel à l'innovation technologique.

Misaël Ecoeur, *chef du Centre du contact de Business Valais*, présente les services mis à disposition

Comment est organisée la promotion économique cantonale?

Business Valais réunit sous la même entité tous les acteurs de la promotion économique valaisanne. Un seul interlocuteur permet ainsi d'offrir un soutien rapide et de répondre avec efficacité aux différentes requêtes des porteurs de projet.

Au service des entreprises et des entrepreneurs, Business Valais met à leur disposition un éventail de prestations professionnelles et personnalisées grâce aux compétences de ses partenaires en matière d'accompagnement et de coaching, de recherche en financement, de transfert technologique, de création et d'implantation d'entreprises, de mise en relation et de bien d'autres prestations.

Quel rôle joue le centre de contact économique dans le traitement d'une demande?

Le Centre de contact économique représente le département administratif de Business Valais. Il est le portail d'entrée pour toute personne ou entreprise désirant bénéficier d'une prestation de la promotion économique. Les demandes y sont analysées et transmises au partenaire compétent pour traitement en fonction de leur typologie.

Sur la base d'un processus commun mis en place avec ses partenaires, le Centre de contact économique

assure la gestion des informations, en entretenant notamment une base de données commune aux partenaires de la promotion économique.

Pour quelles raisons les entrepreneurs font-ils appel aux services proposés?

L'origine des requêtes est très diversifiée puisqu'elles vont de l'entrepreneur valaisan désireux de développer ses activités au porteur de projet étranger souhaitant établir son entreprise dans le canton.

Une majorité des requêtes, environ 75%, est liée à une demande de soutien financier ainsi qu'à l'innovation d'affaires en entreprise. Les autres demandes concernent l'aspect organisationnel et structurel (recherche de locaux, terrains et personnel), le cycle de vie de l'entreprise (restructuration, succession, fusion) et finalement le rapport aux institutions publiques (obtention de permis de travail, autorisations diverses, exonération fiscale, réseau de contacts institutionnels, etc.).



Le nouveau site internet de Business Valais, portail d'entrée de la promotion économique cantonale et de ses partenaires.

Business Valais regroupe les cinq partenaires suivants:

Antenne Régions Valais romand, Centre de compétences financières et Office valaisan de cautionnement (CCF-OVAC), Cimark, Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis (RWO), Service du développement économique (SDE).

Comment se porte le tissu économique cantonal?

«L'économie valaisanne se porte bien; elle est saine, diversifiée et dynamique!». Ce sont les termes énoncés par Jean-Michel Cina, Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire lors d'un récent événement économique.

Au travers de Business Valais, le Canton du Valais dispose d'un outil de développement économique performant au service des entreprises et des entrepreneurs, orienté vers la satisfaction des clients en apportant les réponses adéquates à leurs besoins et attentes. En ajoutant à cet outil la collaboration avec les autres régions économiques (GGBa) et la qualité de la promotion intersectorielle de l'image du Valais mise en place par Valais/Wallis Promotion, le canton peut se targuer de disposer de tous les ingrédients nécessaires au renforcement et au développement de son tissu économique.

<https://web.us.ch/web/entreprises>



Misaël Ecoeur, chef du Centre du contact de Business Valais

Impressum

L'Echo des Régions | Journal gratuit d'information de l'Antenne Régions Valais romand. Numéro 5, Été 2015. Tiré à 3'500 exemplaires, distribué dans les Régions du Valais romand.

Editeur Antenne Régions Valais romand **Directeur** Jean-Daniel Antille **Rédaction** Equipe de l'Antenne Régions Valais romand **Coordination** Jasmine Fagnière **Réalisation et impression** Centre d'impression Montfort-Schoechli SA, Sierre et Martigny **Distribution** La Poste

Ce numéro est également consultable en ligne sur le site www.regionsvalaisromand.ch, onglet *Journal de l'Antenne Régions Valais romand*

Reproduction autorisée avec indication de la source et à condition d'envoyer un exemplaire de la production à l'Antenne Régions Valais romand.

Si vous souhaitez recevoir ce numéro ou vous abonner gratuitement à l'Echo des Régions, nous vous prions de nous contacter à l'adresse info@regionsvalaisromand.ch

Les points de vue exprimés dans les divers articles ne concernent que leurs auteurs et n'engagent pas l'Antenne Régions Valais romand.

© Antenne Régions Valais romand

Centre du Parc, Rue Marconi 19, 1920 Martigny

T +41 27 720 60 16

F +41 27 720 60 18

www.regionsvalaisromand.ch

info@regionsvalaisromand.ch



Visite des quartiers d'entreprises à suivre sur les ondes

Dès la rentrée 2015, un nouveau concept d'émissions radio mensuelles sera mis en place en partenariat avec Rhône FM. Des émissions réalisées dans le Chablais seront diffusées sur Radio Chablais. L'idée ? Une zone d'activités (artisanales, industrielles, commerciales) est mise en avant par le président de la commune et les entrepreneurs qui la composent.

L'émission se déroule en direct dans les locaux de l'entreprise accueillante qui reçoit les invités. L'objectif de ces rendez-vous radiophoniques est de présenter les spécificités d'une zone, les synergies et partenariats mis en place, le savoir-faire développé. Renforcer le réseautage et la coopération entre les

entreprises actives est également visé. Finalement, l'action donnera de la visibilité aux services proposés. L'émission sera diffusée de 13h à 16h les troisièmes mardis du mois, de septembre à décembre sur les ondes sur Rhône FM. Les émissions réalisées dans le Chablais seront à l'antenne de 10h à 13h le 22 octobre et le 19 novembre sur Radio Chablais. Composée entre autres d'interviews de politiques, d'entrepreneurs de la commune et de micros-trottoirs dans le périmètre concerné, ces nouvelles diffusions permettront aux auditeurs de découvrir le dynamisme de ces zones.

